CORRIGÉ NON OFFICIEL

Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

E5 - Français, histoire géographie et EMC

Session 2026

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEH, veuillez visiter :
bacprocgeh.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat professionnel – Toutes options
Session 2026 (remplacement)
E2 Histoire-géographie

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Proposition de corrigé établie par FormaV à partir du sujet, non officielle. Elle ne préjuge pas des consignes nationales de correction données aux jurys.

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE – LE JEU DES PUISSANCES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES (1945 À NOS JOURS) — 7 points

Question 1 — Repères cartographiques

Nommer sur la carte (Annexe A à rendre avec la copie après avoir été numérotée) les 6 pays signataires du Traité de Rome (1957).

Les six États signataires du Traité de Rome (25 mars 1957) sont la France, la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest), l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Sur la carte de l'Europe des Six, les pays sont placés comme suit :

Case de l'Annexe A	Pays à inscrire
Case la plus haute, au centre (trait descendant vers l'ouest de l'Allemagne)	Allemagne (République fédérale d'Allemagne)
Case en haut, deuxième en partant de la gauche (trait aboutissant au littoral de la mer du Nord, au nord de la Belgique)	Pays-Bas
Case en haut, la plus à gauche (trait aboutissant entre la France et les Pays-Bas)	Belgique
Case isolée à droite, à hauteur de la mer Baltique (long trait aboutissant entre la Belgique, l'Allemagne et la France)	Luxembourg
Case à gauche, près de la mention Océan Atlantique	France
Case en bas, près de la mer Méditerranée	Italie

Le rideau de fer, tracé en gras sur la carte, sépare les six pays de l'Ouest des pays du bloc soviétique. Les six États appartiennent donc au bloc occidental.

Question 2

Présenter les principaux objectifs du projet européen en 1957.

Le Traité de Rome instaure la Communauté économique européenne (CEE). Son objectif principal est la création d'un marché commun fondé sur l'union douanière : suppression des droits de douane et des restrictions quantitatives entre les États membres, établissement d'un tarif douanier commun à l'égard des pays tiers, libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux. Un second traité signé le même jour crée la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), chargée de développer en commun l'énergie nucléaire civile.

Le traité prévoit aussi la mise en place de politiques communes, en particulier la politique agricole commune (PAC) et une politique commerciale commune. Il vise la croissance économique,

l'amélioration du niveau de vie et le rapprochement des peuples européens, dans le but d'assurer une paix durable après les deux guerres mondiales.

Question 3

Expliquer le contexte qui a permis l'élargissement européen vers les pays de l'Est après 1989.

L'élargissement vers l'Est résulte d'un bouleversement géopolitique : la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989) annonce l'effondrement des régimes communistes d'Europe centrale et orientale. L'URSS se dissout en 1991, ce qui met fin à la guerre froide et au partage de l'Europe en deux blocs, le rideau de fer disparaissant.

Les anciens pays du bloc soviétique souhaitent alors intégrer l'économie de marché et adhérer aux institutions occidentales. La réunification allemande (3 octobre 1990) intègre l'ex-RDA à la CEE : c'est le premier élargissement de fait vers l'Est. Le traité de Maastricht (1992) crée l'Union européenne. En 1993, le Conseil européen de Copenhague définit les critères d'adhésion : institutions démocratiques, État de droit, respect des droits de l'homme, économie de marché viable et capacité à appliquer l'acquis communautaire. L'Union européenne accueille ainsi dix nouveaux membres en 2004, dont la Pologne, la Hongrie, la Tchéquie et les pays baltes, puis la Bulgarie et la Roumanie en 2007.

Question 4

Montrer que la construction européenne a permis à la CEE, puis à l'Union européenne, de s'affirmer comme une puissance mondiale dans les domaines politiques, économiques et culturels.

Sur le plan économique, la construction européenne fait du marché commun puis du marché unique (1993) le premier ensemble commercial du monde. La monnaie unique, l'euro, est introduite en 1999 pour les opérations financières et en 2002 pour les billets et pièces. La Banque centrale européenne assure la stabilité monétaire de la zone euro, ce qui renforce la place de l'Union dans les échanges et la finance mondiales.

Sur le plan politique, l'Union se dote d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) avec le traité de Maastricht (1992). Le traité de Lisbonne (2009) renforce le poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui est aussi vice-président de la Commission, et crée un service diplomatique européen. L'Union intervient dans des négociations internationales, par exemple dans les accords commerciaux et l'action climatique, et participe à des missions civiles et militaires.

Sur le plan culturel, l'Union promeut la diversité culturelle et la mobilité des jeunes avec le programme Erasmus (1987). Elle contribue au rayonnement d'un modèle fondé sur les droits de l'homme, la démocratie et la protection sociale, ce qui constitue une forme de puissance d'influence (soft power).

L'Union européenne reste toutefois dépendante de la protection militaire américaine au sein de l'OTAN et ses décisions doivent souvent être prises à l'unanimité, ce qui limite sa capacité d'action comme puissance mondiale.

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE – DES RÉSEAUX DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGES MONDIALISÉS — 13 points

Question 1 — Document 1

Identifier les régions les mieux desservies par les câbles sous-marins.

Les régions les mieux desservies sont l'Asie orientale et du Sud-Est, l'Europe occidentale et méditerranéenne, et l'Amérique du Nord.

L'Asie orientale concentre les stations les plus nombreuses : Tokyo, Shima, Pusan, Chongming, Tanshui, Hongkong, ainsi que Singapour, nœud majeur du réseau. L'Europe occidentale est desservie par des points d'atterrissage majeurs, comme Bude sur la façade atlantique du Royaume-Uni et Marseille, d'où partent des câbles qui rejoignent, par la Méditerranée et la mer Rouge, Alexandrie, Djibouti et Bombay. L'Amérique du Nord est reliée par Hillsboro, Long Island et les câbles qui rejoignent le Panama et l'Amérique du Sud. En Amérique du Sud, la façade atlantique du Brésil (Fortaleza, Rio de Janeiro, São Paulo) est aussi bien reliée à l'Amérique du Nord, à l'Europe (câble ELLALINK) et à l'Afrique (câble SAIL).

Dans le Pacifique, Hawaï et Guam servent de relais aux câbles transpacifiques qui relient l'Amérique du Nord à l'Asie orientale.

À l'inverse, l'Afrique, desservie surtout par quelques câbles longeant ses littoraux, les vastes espaces intérieurs de l'Eurasie et les zones polaires sont beaucoup moins bien reliés.

Question 2 **Document 2**

Présenter les risques qui pèsent sur ces câbles.

Les câbles sous-marins sont exposés à deux types de risques.

Le premier est la destruction volontaire : un ennemi potentiel peut couper les câbles, comme le suggère le soupçon pesant sur plusieurs navires russes dans le contexte tendu des années 2020. Une telle action contribue à l'isolement et à la baisse des capacités de télécommunication des zones concernées.

Le second est la destruction involontaire. Le réseau est fragile : les ruptures et les incidents sont fréquents, ce qui oblige les opérateurs à entretenir une flotte de navires de réparation. Les chaluts raclant le fond des océans endommagent les câbles, de même que les tempêtes qui entraînent des travaux de maintenance. Les éruptions volcaniques sous-marines peuvent également provoquer des ruptures, comme celle qui, en 2022, a coupé Internet aux Tonga pendant plus d'un mois.

Question 3 **Document 2**

Montrer que les réseaux de câbles sous-marins influencent l'intégration des différents territoires à la mondialisation.

Les câbles sous-marins permettent l'intégration des territoires dans les flux mondiaux d'informations. Près de 99 % du trafic internet mondial transite par plus de 500 câbles sous-marins, et la bande passante internationale a plus que décuplé entre 2011 et 2018, puis triplé entre 2018 et 2023. Les territoires reliés à ce réseau participent donc aux échanges mondiaux de données, nécessaires à l'économie et aux activités numériques.

Certains lieux occupent une place centrale : la station de Bude, au Royaume-Uni, accueille au moins six câbles, et le Japon, Singapour et Taïwan sont de grands nœuds mondiaux. L'île de Hawaï joue un rôle central dans les réseaux transpacifiques. Ces territoires concentrent les flux et tirent un avantage de leur position.

Les câbles régionaux relient également des territoires à leur continent ou à une île voisine, comme Fortaleza, Salvador et Rio de Janeiro au Brésil, ou Toulon et Ajaccio. Ils intègrent ainsi des espaces à l'échelle régionale. À l'inverse, un territoire qui dépend surtout d'un seul câble, comme l'Algérie, dont un seul câble assure les deux tiers du trafic (document 2), est fragile face aux incidents : des travaux de maintenance après une tempête y ont entraîné deux jours de coupure partielle d'Internet en 2017.

Question 4 **Documents 2 et 3**

Expliquer les conséquences en cas de rupture ou de dégradation de ces câbles.

La rupture ou la dégradation d'un câble entraîne d'abord des perturbations de l'accès à internet. Le document 2 indique que la destruction de ces câbles contribue à l'isolement et à la diminution des capacités de télécommunication des zones concernées, et que des dysfonctionnements d'Internet peuvent survenir.

Le document 3 en fournit un exemple : la rupture des câbles EASSy et Seacom entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, au printemps 2024, entraîne des perturbations de connexion. En Tanzanie, la connectivité internet chute de près de 50 % au niveau national. Le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, mieux connectés grâce à l'accès à d'autres câbles sous-marins et terrestres, sont moins touchés.

Les conséquences sont donc à la fois techniques et économiques. Le document 2 évoque des conséquences économiques graves dans les espaces les moins bien reliés. Les pays dépendant d'un nombre réduit de câbles sont les plus vulnérables, alors que la redondance des liaisons limite l'impact d'une rupture.

Question 5 **Structuration de la démarche – 6 points**

À l'aide de tous les documents et de vos connaissances, expliquer pourquoi ces câbles représentent un enjeu important pour le monde actuel.

Les câbles sous-marins constituent aujourd'hui une infrastructure essentielle de la mondialisation, car ils assurent la quasi-totalité des échanges numériques entre continents. Ils représentent un enjeu économique, géopolitique et stratégique majeur.

Sur le plan économique, près de 99 % du trafic internet mondial transite par ces câbles (document 2). Or, l'économie numérique, les transactions financières et les échanges commerciaux reposent sur la circulation rapide de données. Les géants du net, comme les GAFAM et les BATX, possèdent leurs propres câbles, ce qui leur permet de contrôler une partie de cette infrastructure. Le document 1 montre d'ailleurs des investissements américains et chinois dans ces réseaux, ce qui traduit une concurrence pour la maîtrise des flux de données.

Sur le plan géopolitique, les câbles sont des enjeux de puissance. Leur propriété et leur contrôle relèvent d'enjeux de souveraineté numérique. Les soupçons de sabotage pesant sur des navires russes (document 2) montrent que ces infrastructures peuvent être des cibles dans les rivalités entre États. Ainsi, plusieurs câbles et gazoducs ont été endommagés en mer Baltique en 2023 et 2024, et des câbles ont été coupés en mer Rouge en 2024 dans le contexte des attaques houthies. Les États protègent donc ces infrastructures : l'État français a, par exemple, pris en 2024 le contrôle (80 % du capital) d'Alcatel Submarine Networks, un des rares fabricants et poseurs mondiaux de câbles. La notion d'infrastructure critique s'applique donc aux câbles, dont la protection devient une question de sécurité nationale.

Enfin, la fragilité du réseau fait de ces câbles un enjeu d'intégration et de solidarité entre territoires. Comme le montrent les documents 2 et 3, une rupture isole des territoires et peut provoquer des pertes économiques importantes. Les pays peu connectés, comme une partie de l'Afrique, dépendent ainsi de quelques liaisons et restent exposés aux décisions et aux incidents extérieurs.

Les câbles sous-marins sont donc un enjeu majeur, car ils conditionnent à la fois la connexion au monde, la puissance économique et la sécurité des États.

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du Bac Pro CGEH, classés par épreuve et par année :
bacprocgeh.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du Bac Pro CGEH reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bacprocgeh.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.